



Manuel de Prêt de Titres

Date : 01-05-2023

Version 2.2

BUX B.V. est une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée au registre du commerce de la Chambre de commerce néerlandaise à Amsterdam sous le numéro 58403949. BUX B.V. est agréée comme entreprise d'investissement et surveillée en tant que telle par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM).

Sommaire

Introduction	2
Prêt de titres	3
Activation	3
Tous les types d'Instruments Financiers	3
Définitions	3
Propriété juridique	3
Propriété effective	3
Contrepartie	3
Fonctionnement du prêt de titres	4
Implications	4
Ce que cela signifie pour Toi	4
Sélection des Instruments Financiers	4
Partenaires	4
Garanties	4
La fondation BUX Collateral	5
Dividendes	5
Risques	5
Risque d'insolvabilité	5
Risque de défaillance de l'Emprunteur	5
Risque de rachat	6
Risque de vente	6
Risque de timing	6
Risque de prix	6

Introduction

En devenant client.e de BUX, Tu as explicitement donné ton accord pour le prêt de Tes Instruments Financiers. L'objectif du prêt de Tes Instruments Financiers est de faire fructifier l'investissement pour BUX, de permettre d'offrir gratuitement certains services et de maintenir les autres coûts aussi bas que possible de Ton côté. Par exemple, cela nous permet de ne pas facturer de droits de garde. Le présent Manuel de Prêt de titres (ci-après : le Manuel) détaille la manière dont tout cela fonctionne et quels sont les risques encourus.

Le Manuel vise à fournir des explications et permet de compléter le Contrat de prêt de titres BUX. Le Manuel contient des informations importantes qu'il est important que Tu lises avant de devenir client.e. Merci de lire attentivement le Contrat de prêt de titres BUX et le présent Manuel et de ne pas hésiter à contacter le Service clientèle de BUX à l'adresse suivante : support@bux.com pour toute question.

Prêt de titres

Activation

Le prêt de titres est immédiatement actif dès que tu es devenu client et que tu as explicitement donné ton accord à cette fin.

Tous les types d'Instruments Financiers

Le prêt de titres concerne tous les Instruments Financiers que BUX propose.

Définitions

Les termes utilisés dans le présent Manuel ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat BUX, sauf définition contraire ci-dessous.

Propriété juridique

Lorsque BUX t'emprunte des Instruments Financiers, tu transfères le titre juridique de ces Instruments Financiers à BUX, ou une entité désignée par lui à cet effet, pour la durée du prêt. Cependant, tu conserveras la propriété effective des Instruments Financiers qui sont prêtés.

Propriété effective

Dans le cadre du prêt de titres, Tu conserves la propriété effective des Instruments Financiers prêtés. Cela signifie que Tu supportes le risque lié aux prix des titres, que les Instruments Financiers soient prêtés ou non. La créance que Tu détiens contre BUX, qui est égale à la valeur des Instruments Financiers prêtés, sera prise en compte dans le total du compte de résultat annuel à des fins fiscales. Tu recevras également une indemnité compensatrice si Tes Instruments Financiers sont prêtés lors d'un paiement de dividende. En effet, même si Tu ne détiens plus les Instruments Financiers, Tu en restes le propriétaire effectif.

Contrepartie

BUX est toujours la contrepartie qui emprunte tes Instruments Financiers. BUX prêtera à son tour les Instruments Financiers à diverses autres parties.

Fonctionnement du prêt de titres

Implications

Le prêt de titres est un terme qui désigne le prêt d'Instruments Financiers. En devenant client.e de BUX, Tu acceptes que les Instruments Financiers de Ton compte soient prêtés. Comme indiqué ci-dessus, BUX a mis en place une structure de garantie qui vise à atténuer le risque auquel tu es exposé dans le cas où BUX ne serait pas en mesure de remplir ses obligations envers toi.

Souvent, les courtiers en valeurs mobilières prêtent des Instruments Financiers. Il existe diverses raisons pour lesquelles un tiers est susceptible d'emprunter ces Instruments Financiers et notamment :

- Les Instruments Financiers sont utilisés pour couvrir de brèves positions courtes ;
- Les Instruments Financiers sont utilisés par de grandes parties qui pensent pouvoir acheter l'action à un prix plus avantageux à l'avenir en empruntant maintenant et en la revendant.

Ce que cela signifie pour Toi

En devenant client.e de BUX et en acceptant par conséquent le Contrat de prêt de titres BUX, tous les Instruments Financiers de Ton portefeuille peuvent être prêtés. Cela signifie que :

- Tu peux vendre Tes Instruments Financiers, qu'ils soient prêtés ou non ;
- Tu percevras des dividendes, mais sous la forme d'un paiement d'une indemnité compensatrice ;
- la valeur des Instruments Financiers est comptabilisée dans le total de Ton compte de résultat annuel à des fins fiscales ;
- Tu conserveras la propriété effective des Instruments Financiers, ce qui signifie également que tu continues à courir le risque de prix des Instruments Financiers.

Sélection des Instruments Financiers

Nous ne savons pas à l'avance quels Instruments Financiers seront prêtés ni quand ils le seront. Il peut arriver qu'une partie du portefeuille soit prêtée ou encore qu'aucun Instrument financier ne soit prêté. Le marché dictant la demande d'Instruments Financiers, il n'existe aucune certitude quant au fait que BUX prêtera effectivement les Instruments Financiers.

Partenaires

BUX travaille avec des professionnels ayant une grande expérience du prêt d'Instruments Financiers. Ces parties facilitent la structure de prêt de titres BUX. Dans ce cadre, elles s'assurent que l'emprunteur fournit une garantie pour les instruments financiers et elles supervisent la garantie et sa valeur.

Garanties

Une méthode de répartition est utilisée pour déterminer quels Instruments Financiers seront empruntés par quels titulaires de compte. Comme indiqué ci-dessus, BUX sera la partie qui emprunte tes Instruments Financiers. BUX a l'intention de prêter tes Instruments Financiers à des tiers. BUX s'assurera de recevoir un montant suffisant de garanties lorsqu'il le fera. BUX transférera ou fera transférer cette garantie à la fondation BUX Collateral. La raison pour laquelle la fondation BUX Collateral détient cette garantie est d'atténuer le risque que BUX ne puisse pas remplir ses obligations envers toi.

La garantie est généralement extrêmement liquide et facilement négociable ; elle est normalement constituée d'obligations d'État. Le montant de la garantie est ajusté quotidiennement pour s'assurer qu'il y a toujours une garantie suffisante.

La fondation BUX Collateral

En cas d'insolvabilité de BUX ou dans d'autres cas où BUX n'est pas en mesure de restituer les Instruments Financiers, la fondation BUX Collateral appliquera la garantie qu'elle détient, pour acquérir des Instruments Financiers équivalents. La fondation BUX Collateral te livrera ensuite ces Instruments Financiers ainsi qu'aux autres Clients qui ont prêté leurs Instruments Financiers à BUX.

Dividendes

Pendant la période durant laquelle Tes Instruments Financiers sont prêtés, Tu reçois un paiement sous forme d'indemnité compensatrice au lieu d'un dividende habituel. En effet, même si Tu n'as plus la propriété juridique, Tu as le droit à des dividendes ou à d'autres opérations sur titre. Ceux-ci sont généralement égaux au paiement net d'un dividende et parfois au dividende brut. Dans le cas des Instruments Financiers américains, l'impôt normal sur le versement de dividendes est généralement prélevé sur l'indemnité compensatrice. Pour toutes les opérations sur titres autres que les dividendes, BUX met tout en œuvre pour récupérer les Instruments Financiers afin que tu sois dans la même position que si BUX n'avait pas prêté les Instruments Financiers.

Risques

Risque d'insolvabilité

Comme BUX est ta contrepartie pour chaque transaction, tu coures un risque d'insolvabilité sur BUX. Si BUX devenait insolvable, elle serait dans l'impossibilité de te restituer les Instruments Financiers prêtés. Ce risque est atténué par la structure de sécurité en vertu de laquelle la fondation BUX Collateral détient des garanties. Dans le cas où BUX ne serait pas en mesure de remplir ses obligations en rapport avec les Instruments Financiers prêtés, la fondation BUX Collateral appliquera la garantie qu'elle détient pour acquérir des Instruments Financiers équivalents. La fondation BUX Collateral te livrera ensuite ces Instruments Financiers ainsi qu'aux autres Clients qui prêtent leurs Instruments Financiers à BUX.

Si BUX devenait insolvable à un moment où (a) il a déjà emprunté tes Instruments Financiers, et (b) la fondation BUX Collateral n'a pas encore reçu la garantie correspondante, tu auras une créance non garantie dans la masse de la faillite de BUX. Il est peu probable que tu reçoives en retour la totalité de tes Instruments Financiers.

Risque de défaillance de l'Emprunteur

Comme indiqué ci-dessus, BUX prêtera tes instruments financiers à un ou plusieurs tiers (emprunteurs). Ces emprunteurs doivent fournir une garantie à BUX pour garantir leur obligation de restituer les Instruments Financiers concernés à BUX. BUX transférera ou fera transférer cette garantie à la fondation BUX Collateral.

Si l'emprunteur est – à un moment donné – dans l'incapacité de restituer les instruments financiers à BUX, BUX utilisera la garantie pour remplir ses obligations relatives à tes instruments financiers prêtés. Dans ce cas, la garantie sera utilisée pour acquérir des Instruments Financiers équivalents, qui te seront livrés. Bien que BUX vérifie en permanence si le montant de la garantie est suffisant

pour remplir ses obligations envers toi, il est possible que la valeur d'exécution de la garantie s'avère inférieure à celle prévue. Dans un tel cas, BUX devra utiliser ses propres fonds pour remplir ses obligations envers toi. Si ces fonds sont insuffisants à cette fin, il est probable que tu ne recevras pas la totalité de tes Instruments Financiers.

Risque de rachat

Dans le cas où BUX ne peut pas remplir ses obligations envers toi en rapport avec les Instruments Financiers prêtés, la fondation BUX Collateral appliquera la garantie qu'elle détient pour acheter des Instruments Financiers équivalents sur le marché. Il existe un risque que la valeur de la garantie soit insuffisante pour racheter tous les Instruments Financiers sur le marché. Si le prix du marché augmente pendant le processus de liquidation, il est fort probable que la garantie s'avère insuffisante et que tu courras un risque d'une perte.

Risque de vente

Comme indiqué ci-dessus, le prêt de tes Instruments Financiers n'affecte pas ta capacité à vendre ces Instruments Financiers sur le marché. Cependant, dans des circonstances de marché exceptionnelles, telles qu'une quantité élevée inattendue d'ordres de vente de clients BUX, il est possible que tu ne puisses pas vendre tes Instruments Financiers Lent dans le délai que tu souhaites.

Risque de timing

Dans le cas où BUX devrait utiliser la garantie fournie par l'emprunteur pour remplir ses obligations envers toi, il y aura une période de temps entre (i) le moment où BUX commence à utiliser la garantie pour acquérir des Instruments Financiers équivalents, et (ii) le moment où BUX remplit son obligation de restitution envers toi. Il est probable que, pendant cette période, tu ne pourras pas vendre les Instruments Financiers prêtés concernés.

Risque de prix

Indépendamment du fait que les Instruments Financiers soient prêtés ou non, tu es toujours exposé au risque de prix sur les Instruments Financiers. Le prix des instruments financiers augmente et diminue, ce risque continue d'exister.